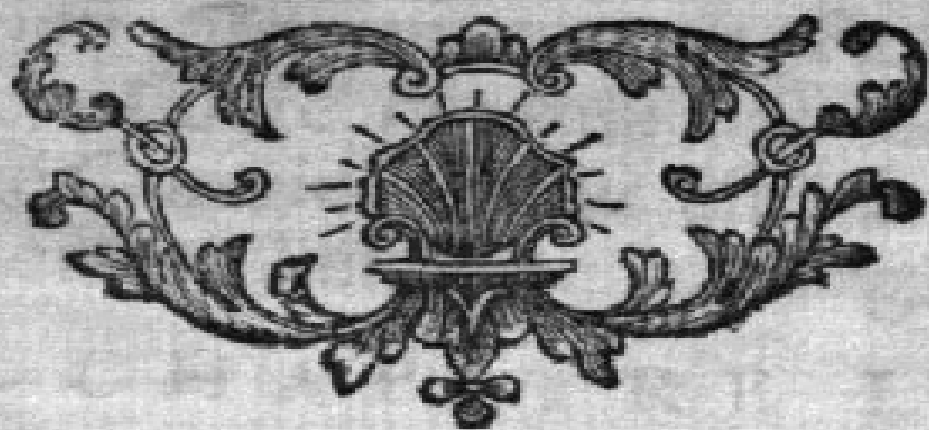


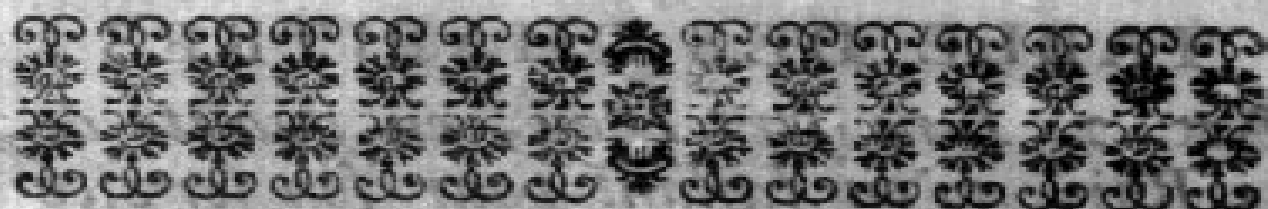
INSTITUTION  
D'UN  
PRINCE;  
OU  
TRAITÉ DES QUALITEZ,  
DES  
VERTUS ET DES DEVOIRS  
D'UN  
SOUVERAIN:

*QUATRIÈME PARTIE.*

Des Devoirs d'un Prince Chrétien, par rapport au Peuple, considéré comme une Société Chrétienne qui est nécessairement liée avec la Religion.



*A L E I D E.*  
Chez JEAN & HERMAN VERBEEK.  
M D C C X X X I X.



# T A B L E

CHATELAIN

## CHAPITRES

ET DES

ARTICLES.

### QUATRIEME PARTIE.

Des Devoirs d'un Prince Chrétien par rapport au Peuple, considéré comme une Société Chrétienne qui est nécessairement liée avec la Religion.

#### CHAPITRE I.

Art. 1. *Quelles doivent être les vûës d'un Prince Chrétien.* pag. 1.

Tome IV.

\*

Art. 2.



# INSTITUTION D'UN PRINCE,

OU

TRAITE' DES QUALITEZ, DES  
Vertus & des Devoirs d'un Souverain.



## QUATRIEME PARTIE.

Où il est traité des Devoirs d'un Prince  
Chrétien par rapport au Peuple, con-  
sideré comme une Societé Chrétien-  
ne qui est nécessairement liée avec la  
Religion.

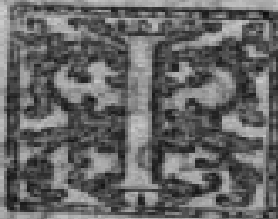
---

### CHAPITRE PREMIER.

*Quelles doivent être les vûës d'un Prince  
Chrétien. Il ne sert Dieu, en cette qua-  
lité, qu'en faisant pour son service ce que  
les Rois seuls peuvent faire. Conséquences  
de cette vérité.*

#### ARTICLE PREMIER.

*Quelles doivent être les vûës d'un Prince  
Chrétien.*

- I.  L eût été contre l'ordre,  
de marquer au Prince quels  
sont ses Devoirs par rap-  
port au Peuple, considéré  
comme une Societé Chrétienne qui a  
des

*Tome IV.*

A

des